

PERSONNES INSCRITES : merci de remplir de façon bien lisible.

NOM Prénom

NOM Prénom

Adresse :

..... Code Postal Ville :

Tél. : Mobile :

Adresse E-mail :@.....

Personne à contacter en cas d'urgence :

Conditions tarifaires :

PRIX PAR PERSONNE				
Dates du voyage	40 pers	35-39 pers	30-34 pers	Suppl. chambre individuelle petite chambre en Italie et lit simple
Du 10 au 14 mai 2026	1 410 €	1 460 €	1 495 €	170 € (limité à 5 chambres)

NOTRE PRIX COMPREND

Les transferts en **autocars privés** Bondoufle / aéroport / Bondoufle, les **vols internationaux** PARIS NAPLES PARIS sur **vols directs Air France**, les **taxes d'aéroport internationales** (à hauteur de 61 € - révisables), la mise à disposition d'un **autocar privé** adapté à la taille du groupe, ou minibus pour les excursions mentionnées, les **passages en bateaux publics** vers/de Capri, **4 nuits en hôtel 3* sup sur la presqu'île de SORRENTO**, base chambre double/twin, la **pension complète** du déjeuner du J1 au déjeuner du J5 dont 1 déjeuner pizza au cœur de Naples, 1 dégustation de Limoncello, le **forfait 'boissons'** sur la base ¼ de vin + ½ eau par pers et par repas, les **visites et excursions** mentionnées au programme : 1 journée d'excursion à Capri, 1 journée de visite de Pompéi + montée au Vésuve, 1 journée d'excursion sur la côte Amalfitaine, 1 journée de visites de Naples. Tous les **frais d'entrées dans les sites visités** : les fouilles de Pompéi, l'accès au Vésuve, l'assistance d'une guide **accompagnatrice napolitaine francophone hautement qualifié** pendant toute la durée du voyage + guides conférenciers locaux à Caserta, Capri, Pompéi, les **taxes de séjour**, les **écouteurs** durant tout le séjour, les **assurances assistance et rapatriement + annulation bagages, interruption de séjour pandémie compris, 1 pochette de voyage** avec 1 guide touristique La **garantie APST** (totalité des fonds déposés), les **pourboires** guide et chauffeurs

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS

Les dépenses personnelles

CHAMBRE SOUHAITEE :

Deux personnes (couple)

Individuelle (nombre limité / supplément 170 €, petite chambre lit simple, limité à 5)

Le nombre de chambre individuelle est limitée selon les hôtels sous réserve de disponibilité.

Deux personnes (deux lits) Je souhaite partager ma chambre avec (*)

(*) Dans le cas de l'annulation d'une des deux personnes installées en chambre à partager, la personne restante devra alors s'acquitter du supplément « chambre individuelle ». Ce supplément pourra être remboursé par l'assurance annulation au moment de l'acceptation du dossier par la compagnie d'assurance.

PARTICULARITE :

Régime alimentaire, allergie ou matériel médical _____

A nous signaler dès votre inscription pour que nous puissions faire le nécessaire auprès de la compagnie aérienne et de nos partenaires locaux.

REGLEMENT ET INSCRIPTION :

- **Pour le 25/06/25 : Versement d'un acompte de 250 € / personne à l'inscription**
- **Pour le 15/10/25 : Versement d'un acompte de 250 € / personne**
- Envoi de la facture de solde 45 jours avant le départ pour un règlement 30 jours avant le départ.

MODE DE PAIEMENT :

Par Carte Bleue (à réception de votre bulletin, envoi d'un lien sécurisé adressé individuellement par email pour paiement, (merci de bien vérifier vos éléments indésirables ou spam) - Carte American Express refusée.

Par Virement Bancaire – Référence à rappeler **ITALIE – AF BONDOUFLE - CONTRAT N°26022 CEE**

Par Chèque – Référence à rappeler **ITALIE – AF BONDOUFLE - CONTRAT N°26022 CEE**

FORMALITES DE VOYAGE EN ITALIE :

Merci de nous transmettre la copie couleur de votre passeport ou CNI en cours de validité*, bien lisible + être en possession au moment du voyage de la carte européenne d'assurance maladie (CEAM).

CONDITIONS DE VENTES :

Je soussigné (nom et prénom) _____, agissant tant pour moi-même et/ou pour le compte des autres personnes inscrites, certifie avoir pris connaissance des conditions particulières de vente, ci-jointes, et déclare les accepter.

A _____ Le _____

Signature manuscrite

L'inscription se fait en adressant cette demande de réservation signée et accompagnée de l'acompte demandé.

L'inscription se fait en adressant cette demande de réservation signée et accompagnée de l'acompte demandé.

BULLETIN A REMETTRE A AFB

La signature du contrat implique l'adhésion aux conditions générales de vente définies par le décret du 15 juin 1994, pris en application de l'article 31 de la loi du 13 juillet 1992 ainsi que l'acceptation de nos conditions particulières de vente :

Art. 1 - ACOMPTÉ ET REGLEMENT :

Toute inscription à un voyage est validée uniquement si celle-ci est accompagnée de l'acompte demandé. Le solde devra parvenir à BELLE PLANETE au plus tard 30 jours avant la date de départ. A défaut de paiement, le voyage pourra être considéré comme annulé et le client encourt de ce fait les frais d'annulation prévus ci-après.

Art. 2 - PRIX :

Nos prix sont exprimés en Euros par personne. Les prix ne peuvent être révisés au moment de la facturation finale 5 semaines avant votre départ en cas de variation du coût du transport lié notamment au coût du carburant de l'aérien, de l'autocariste local, de hausses des droits d'entrées sur les sites, de la minoration du nombre de participants ou encore toutes variations des taxes et des redevances obligatoires y compris les taxes touristiques imposées par un tiers.

Art. 3 - HEBERGEMENT :

Selon les usages internationaux, les chambres doivent être libérées à midi et ne sont disponibles qu'à partir de midi, voire 14h00. Tous nos prix s'entendent par personne sur la base d'une chambre double. Toute personne seule logée en chambre individuelle devra acquitter un supplément. Si celle-ci souhaite partager une chambre double, nous ferons le maximum pour lui donner satisfaction. En cas d'impossibilité, ce supplément sera obligatoirement perçu et ne pourra donner lieu à une annulation de voyage. D'autre part, il est à noter que les chambres triples sont le plus souvent des chambres doubles dans lesquelles est ajouté un lit d'appoint pliant au confort sommaire. Les hôtels mentionnés au programme pourront être remplacés par des hôtels de catégorie similaire.

Art. 4 - TRANSPORT AERIEN :

Nous attirons votre attention sur le fait que les modifications des plans de vols de toutes les compagnies aériennes sont fréquentes et inévitables. Les horaires, les compagnies et les types de transport (vols réguliers, low-cost ou spéciaux, internationaux ou intérieurs) sont donnés à titre indicatif. Malgré toute sa bonne volonté, BELLE PLANETE ne peut maîtriser ces changements et s'engage, quand cela est possible, à fournir la prestation au plus près de celle initialement prévue dans le cadre du prix fixé ou de proposer une solution alternative à d'autres conditions tarifaires soumis au choix du client. Par conséquent, le client ne peut prétendre à aucun dommages et intérêts à cet égard.

Art. 5 - DUREE DU VOYAGE :

Les durées de voyage France / France ne correspondent pas au nombre de jours passés à destination mais à la durée totale du voyage, transport compris. Nos prix sont calculés selon le nombre de nuitées à destination (et non de journées). Le client pourra donc être privé de quelques heures de séjour à l'arrivée et/ou au départ, soit à cause des horaires d'avion, soit à cause des usages de l'hôtellerie internationale mentionnés ci-dessus, sans pour autant prétendre à un dédommagement.

Art. 6 - FORMALITES :

Les différentes formalités administratives et sanitaires nécessaires à l'exécution du voyage (passeport, visa ...), indiquées sur nos programmes, s'adressent uniquement aux personnes de nationalité française. Elles sont susceptibles de modifications entre la date de l'émission du contrat et celle du départ. Le client doit s'informer auprès des autorités compétentes des formalités spécifiques applicables, notamment aux mineurs. Nous vous conseillons de consulter, jusqu'au jour du départ, les sites : <https://www.pasteur.fr/fr> - <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/> et vous conseillons de vous inscrire sur le site Ariane : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

Aucun remboursement ne peut intervenir si le client ne présente pas les documents de police et de santé exigés pour son voyage, aux autorités aéroportuaires le jour du départ.

Art. 7 - ASSURANCES :

BELLE PLANETE a souscrit un contrat de Responsabilité Civile Professionnelle auprès de la société HISCOX, située 7C place du Dôme – Immeuble Elysée Défense – 92056 PARIS Cedex (police n° RCP0240162). L'assurance assistance-rapatriement a été souscrite auprès de la Compagnie AREAS (police n°CG VYVA30). Vous êtes priés de déclarer tout sinistre couvert par nos assurances en faisant parvenir à la compagnie (avec copie à BELLE PLANETE) un courrier muni de toutes pièces justificatives prouvant les faits, dans un délai de 2 jours après votre voyage.

Art. 8 - ANNULATION D'UN GROUPE :

En cas d'annulation d'un voyage par le client, les sommes versées seront retenues par BELLE PLANETE. Le prix mentionné sur le contrat est calculé sur la base d'un nombre minimum de participants et il sera revu si le nombre de participants diminue même si cette diminution est due à une maladie ou un cas de force majeure. BELLE PLANETE se réserve également le droit d'annuler le voyage à 21 jours du départ en cas de force majeure pour des raisons liées à la sécurité des voyageurs ou si le nombre minimum de participants n'est pas atteint et dans ce cas, les voyageurs concernés ne pourront prétendre à aucune indemnisation.

Art. 9 - GARANTIE ANNULATION INDIVIDUELLE :

Absence de droit de rétractation : conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le présent contrat n'est pas soumis au droit de rétractation.

Les prix proposés par BELLE PLANETE inclut la garantie annulation individuelle dont le montant est de 45 €/pers. Ce montant n'est pas remboursable et restera à la charge de l'assuré. De plus, une franchise sera retenue par l'assureur selon le motif d'annulation (voir contrat). Toute annulation individuelle émanant du client entraîne le versement de frais selon le barème suivant :

- De la signature jusqu'à 121 jours du départ : 15 % du montant du voyage
- de 120 à 91 jours avant le départ : 30 % du montant du voyage,
- de 90 à 61 jours avant le départ : 50 % du montant du voyage,
- de 60 à 31 jours avant le départ : 75 % du montant du voyage,
- Egal ou moins de 30 jours avant le départ : 100 % du montant du voyage.

Possibilité d'annuler et remplacer sans frais sous réserve de non-modification de la répartition des chambres, jusqu'au 27/03/26. Après cette date, nous consulter

La date de l'annulation prise en compte est celle de la réception de l'avis d'annulation chez BELLE PLANETE et qui doit correspondre à la date de survenance de l'évènement qui engendre l'annulation. Les conditions d'annulation s'appliquent selon les listes nominatives adressées à BELLE PLANETE.

Toute annulation doit être notifiée par écrit du lundi au vendredi entre 09h30 et 17h30 et hors jours fériés. Toute annulation et/ou changement de noms reçus après 17h30 sera traité à la date du lendemain ou du lundi suivant si la réception intervient après 17h00 le vendredi.

Art. 10 - RECLAMATIONS :

Malgré tous les soins apportés par BELLE PLANETE pour que votre voyage soit une réussite, il se peut que certains services dans certains pays ne vous donnent pas entière satisfaction. BELLE PLANETE vous invite à en faire part immédiatement au correspondant local afin d'y apporter une solution sur place. Le défaut de signalement d'une non-conformité sur place pourra avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix dus si le signalement sans retard aurait pu éviter ou diminuer le dommage du client. Si le problème n'a pu être réglé localement, toute réclamation doit nous parvenir accompagnée de pièces justificatives par lettre recommandée avec accusé de réception 10 jours au plus tard après votre voyage. Le non-respect de ce délai ne donnera plus droit au client à des éventuels dommages et intérêts. A défaut de réponse satisfaisante, le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du voyage dont les coordonnées et modalités de saisie sont sur le site : <http://www.mtv.travel/>

Art. 11 – PROTECTIONS DES DONNEES :

Si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, vous pouvez gratuitement vous inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique www.bloctel.gouv.fr

La personne concluant le présent contrat accepte de transmettre ses données dans le but de son exécution et garantit qu'il a recueilli le consentement des autres voyageurs aux mêmes fins.

La personne concluant le présent contrat accepte de transmettre ses données aux fins de recevoir nos promotions et sollicitations (via courriers électroniques, messages SMS, appels téléphoniques et courriers postaux) : oui non

Les données sont conservées pendant une durée qui n'excède pas la durée nécessaire aux finalités suivantes :

- Commande d'un séjour : les données nécessaires au traitement de votre commande seront conservées pendant la durée nécessaire à l'établissement d'un droit ou d'un contrat
- Gestion de la relation commerciale : les données seront conservées (au plus tard) 3 ans à compter de la fin de la relation commerciale.

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données personnelles vous concernant et d'un droit d'opposition pour raison légitime à leur traitement.

Pour exercer ces droits, vous devez adresser un courrier postal à l'adresse suivante : 9 avenue Michelet 93400 à Saint Ouen, ou un courrier électronique à : infos@belleplanete.com

Art. 12 - RESPONSABILITES :

BELLE PLANETE, agissant en tant que mandataire de ses voyageurs auprès des différents prestataires de services (transporteurs, agences réceptives, hôteliers ...) ne peut être tenue responsable des annulations de départ, incidents techniques, accidents ou dommages survenant lors du voyage et ne peut être confondue avec ces derniers qui conserveront en tout état de cause les responsabilités propres à leur activité. D'autre part, BELLE PLANETE ne peut être tenue responsable en cas d'annulation d'un départ par manque de participants, de défaut d'enregistrement selon le lieu et l'horaire de convocation quelle qu'en soit la cause même en cas de force majeure, de non-présentation des documents nécessaires au voyage (passeport valable, visa, carte d'identité, carnet de santé pour certaines destinations), de modifications d'horaires (retardés ou avancés), de changements d'itinéraires, de changements ou d'annulation de vols domestiques, de substitution d'un moyen de transport par un autre en cas de force majeure. Dans tous ces cas de figure ou pour toutes autres causes indépendantes de notre volonté, les clients ne pourront prétendre à aucun remboursement, dommages et intérêts. Les dépenses exceptionnelles résultant d'événements fortuits (grèves, incidents techniques, conditions atmosphériques, etc ...) seront à la charge du client. De même, tout voyage interrompu par le client pour quelque cause que ce soit ne donnera lieu à aucun remboursement. Dans le cas d'achat d'excursions ou d'options à destination (c'est-à-dire achetées hors contrat Belle Planete), type « location de voiture ou scooters, tours en jet ski, survols ...etc), Belle Planete ainsi que notre assurance ne pourront être tenus pour responsables.

LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY EST SEUL COMPETENT EN CAS DE CONTESTATION DE CES CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE

Contrat édité le 11/06/2025.